

DECLARATION NATIONALE DE LA DELEGATION DU LUXEMBOURG,

**LORS DE LA VINGT-NEUVIÈME SESSION DE LA CONFERENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR LES ARMES CHIMIQUES**

Sous le point de l'agenda 8 : General debate

OFFICIAL TEXT

Original language: (FR)

(Check against delivery)

Monsieur le Président,

Comme c'est la première fois que notre délégation prend la parole, nous vous félicitons pour votre élection à la présidence de cette conférence et tenons à exprimer nos sincères félicitations pour la présidence sortante.

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter quelques éléments à titre national.

Nous saluons l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et l'ensemble de son personnel dévoué pour leur travail exceptionnel. Leur expertise, impartialité et professionnalisme continuent de défendre les valeurs et les principes de la Convention sur les armes chimiques.

Pour accomplir ses missions, l'OIAC doit impérativement disposer de moyens financiers et de ressources humaines adéquates. Par conséquent, le Luxembourg appelle tous les Etats parties à approuver le projet de budget-programme de l'OIAC.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg reste pleinement engagé en faveur de la mise en œuvre complète de la Convention et encourage les États non parties à la rejoindre, afin de réaliser son universalisation. Les armes chimiques continuent de représenter une menace pour la stabilité et la sécurité internationales. La question des agents chimiques abandonnés continue d'exiger notre attention et, pire encore, et malgré les efforts constants de notre Organisation, l'utilisation d'armes chimiques semble resurgir.

La destruction des armes chimiques déclarées ouvre la voie à de nouveaux défis, notamment l'impact des technologies émergentes sur l'application de la Convention. L'intelligence artificielle, par exemple, pourrait accélérer la prolifération des armes chimiques. Il est donc essentiel de renforcer ce pilier afin de prévenir toute réapparition de ces armes, ce qui souligne l'importance croissante de traiter la question de l'IA.

Dans cette optique, nous saluons les initiatives prises par l'OIAC pour examiner et atténuer l'impact des technologies émergentes, et nous réaffirmons notre détermination à relever ensemble ces défis pour assurer l'efficacité continue de la Convention.

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons pas passer sous silence les événements qui se déroulent depuis notre dernière réunion et qui continuent à saper l'architecture sécuritaire internationale.

L'invasion illégale et illégitime de l'Ukraine par la Russie se poursuit. Cet acte d'agression flagrant, en violation du droit international de la Charte des Nations Unies, a non seulement ébranlé les fondements de la sécurité mondiale, mais a également entraîné des conséquences néfastes pour le peuple ukrainien. Nous condamnons fermement l'invasion russe, y compris le ciblage alarmant des infrastructures critiques.

Le Luxembourg fait également part de ses préoccupations profondes concernant l'empoisonnement de l'opposant politique Alexeï Navalny et l'incident des Skripal.

Les allégations concernant l'utilisation continue d'agents antièmeutes comme méthode de guerre par la Russie en Ukraine se multiplient ; ce qui est strictement prohibé par la Convention.

Le Luxembourg est profondément préoccupé par les conclusions du récent rapport (S/2338/2024), publié le 18 novembre 2024 par le Secrétariat Technique, qui confirme la présence de ces agents dans des échantillons prélevés (dans la région de Dnipropetrovsk), en Ukraine. Nous appelons le Conseil exécutif à se saisir rapidement de cette question.

Le Luxembourg encourage le Secrétariat à continuer de suivre de près la situation et à demeurer prêt à agir conformément aux dispositions de la Convention. Il est essentiel que chaque État partie fasse preuve de transparence et de volonté de coopération pour garantir le respect des normes de notre Convention.

Nous exhortons également la communauté internationale à rejeter toute campagne de désinformation russe et les tentatives de manipulation de la perception publique. La déformation des faits sape activement la convention et remet en question l'intégrité de l'organisation, ce qui est inacceptable.

Monsieur le Président,

Nous réitérons également notre profonde préoccupation quant à l'utilisation d'armes chimiques par les forces armées syriennes, attribué à plusieurs reprises par des enquêtes rigoureuses menées par l'ONU et l'OIAC. Onze ans après son adhésion à la Convention, la Syrie continue de violer ses obligations au titre de la Convention ainsi que celles découlant des résolutions respectives du Conseil de sécurité des Nations unies. La déclaration initiale de la Syrie reste largement incomplète, avec de nombreuses lacunes et incohérences, selon les récentes découvertes du DAT - *Declaration Assessment Team*.

Mon pays attache une importance particulière à la question de l'impunité ; nous devons tenir responsables ceux qui sont impliqués dans l'utilisation d'armes chimiques, sans exception. La Syrie doit coopérer pleinement et efficacement avec l'OIAC et tous ses mécanismes établis, y compris l'équipe d'enquête et d'identification, en vertu de la Convention. Nous nous félicitons également des efforts déployés par le Partenariat international contre l'impunité d'utilisation d'armes chimiques.

Monsieur le Président,

En conclusion, réaffirmons notre engagement collectif en faveur d'un monde sans armes chimiques, en préservant les valeurs et les normes que l'OIAC a défendues depuis un quart de siècle.

Pour garantir le respect et la promotion des valeurs de l'OIAC, le Luxembourg soutient pleinement les candidatures de la République Tchèque et de la Macédoine du Nord au Conseil exécutif pour le mandat 2025 à 2027. Le bilan de la Russie, marqué par des actions qui dénigrent et remettent en question l'intégrité de notre Organisation, ainsi que son agression contre un autre membre du Groupe des États d'Europe de l'Est, soulignent son inaptitude à assumer un rôle de leadership au sein de celle-ci.

(Nous vous saurions gré de bien vouloir publier la présente déclaration en tant que document officiel de la Conférence sur le serveur externe et le site internet public de l'Organisation.)

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Courtesy Translation

STATEMENT BY LUXEMBOURG

AT THE 29th CONFERENCE OF THE STATES PARTIES TO THE CONVENTION ON CHEMICAL WEAPONS

Agenda item 8: General debate

(Check against delivery)

Mr. Chair,

As this is the first time our delegation is taking the floor, we would like to congratulate you on your election as President of this conference and extend our sincere congratulations to the outgoing presidency.

Luxembourg fully aligns itself with the statement delivered by the European Union. Allow me to add a few points from a national perspective.

We commend the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) and its dedicated staff for their exceptional work. Their expertise, impartiality, and professionalism continue to uphold the values and principles of the Chemical Weapons Convention (CWC).

To fulfill its mandate, the OPCW must have adequate financial and human resources. Therefore, Luxembourg calls on all States Parties to approve the OPCW's draft programme and budget.

Mr. Chair,

Chemical weapons remain a threat to international stability and security. As their use resurfaces, advancements in new technologies and the issue of abandoned chemical weapons pose significant challenges for the effective implementation of the CWC in the post-destruction phase. Luxembourg remains fully committed to the complete implementation of the Convention and encourages non-States Parties to join in order to achieve its universalization.

Luxembourg remains fully committed to the full implementation of the Convention and encourages non-party States to join it, in order to achieve its universalisation. Chemical weapons continue to pose a threat to international stability and security. The issue of abandoned chemical agents continues to demand our attention and, worse still, and despite the constant efforts of our Organisation, the use of chemical weapons seems to be resurfacing.

The destruction of declared chemical weapons opens the way to new challenges, in particular the impact of emerging technologies on the implementation of the Convention. Artificial intelligence, for example, could accelerate the proliferation of chemical weapons. It is therefore essential to strengthen this pillar in order to prevent any re-emergence of these weapons, which underlines the growing importance of addressing the issue of AI.

In this context, we welcome the OPCW's initiatives to examine and mitigate the impact of emerging technologies and reaffirm our determination to collectively address these challenges to ensure the Convention's continued effectiveness.

Mr. Chair,

We cannot overlook the events that have unfolded since our last meeting, which continue to undermine the international security architecture.

Russia's illegal and illegitimate invasion of Ukraine continues. This flagrant act of aggression, in violation of international law and the UN Charter, has not only shaken the foundations of global security but has also caused devastating consequences for the Ukrainian people. We firmly condemn the Russian invasion, including the alarming targeting of critical infrastructure.

Luxembourg also expresses its deep concerns regarding the poisoning of political opponent Alexei Navalny and the Skripal incident.

Allegations of Russia's continued use of riot control agents as a method of warfare in Ukraine are increasing - actions strictly prohibited under the Convention. Luxembourg is deeply concerned about the findings of the recent report (S/2338/2024), published on November 18, 2024, by the Technical Secretariat, confirming the presence of such agents in samples collected (in the Dnipropetrovsk region) in Ukraine. We urge the Executive Council to swiftly address this issue.

Luxembourg encourages the Secretariat to continue closely monitoring the situation and to remain ready to act in accordance with the Convention's provisions. Transparency and cooperation from all States Parties are essential to ensuring adherence to the Convention's norms.

We also call on the international community to reject any Russian disinformation campaigns and attempts to manipulate public perception. Distortion of facts actively undermines the Convention and questions the integrity of the Organisation, which is unacceptable.

Mr. Chair,

We also reiterate our deep concern about the use of chemical weapons by the Syrian armed forces, as repeatedly attributed through rigorous investigations conducted by the UN and OPCW. Eleven years after acceding to the Convention, Syria continues to violate its obligations under the CWC and the respective UN Security Council resolutions. Syria's initial declaration remains largely incomplete, with numerous gaps and inconsistencies, as highlighted by recent findings of the Declaration Assessment Team (DAT).

Luxembourg places particular importance on addressing impunity; those involved in the use of chemical weapons must be held accountable, without exception. Syria must fully and effectively cooperate with the OPCW and all its established mechanisms, including the Investigation and Identification Team, under the Convention. We also commend the efforts of the International Partnership against Impunity for the Use of Chemical Weapons.

Mr. Chair,

In conclusion, let us reaffirm our collective commitment to a world free of chemical weapons, upholding the values and norms that the OPCW has defended for over a quarter century.

To ensure respect for and promotion of the OPCW's values, Luxembourg fully supports the candidacies of the Czech Republic and North Macedonia for the Executive Council for the 2025–2027 term. Russia's track record, marked by actions that denigrate and undermine the integrity of our Organisation, as well as its aggression against another member of the Eastern European Group, highlights its unsuitability for a leadership role within it.

Thank you, Mr. Chair.
